

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 44

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

EDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Vaud* : *Membres auxiliaires*. — *Délégués à la S.P.R.* — *Dessin à la craie*. — *Matériel auditif pour les petits*. — *Genève* : *Société genevoise de T.M.* — *U.I.G.* — *Messieurs*. — *Neuchâtel* : *Syndicat*. — *Nos traitements et notre statut*. — *Petites nouvelles*. — *Jura* : *A propos de la nouvelle loi*. — *Nous avons lu...* — *Cours complémentaires*. — *Variété*. — *Placement*.

PARTIE PÉDAGOGIQUE: *A. Chz.* : *Merci pour „Caravelle“, „Ecolier Romand!“* — *L. Thiébaud* : *Expériences faites dans la classe du Sapelet*. — *J.-J. Dessoulavy* : *L'enseignement de la géographie; Les buts de la géographie*. — *L. P.* : *Quelques renseignements législatifs concernant l'apprentissage*. — *Bibliographie*.

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

MEMBRES AUXILIAIRES

Nos membres honoraires, appelés à faire des remplacements, peuvent rester au bénéfice de l'assurance responsabilité civile s'ils prennent une carte de membre auxiliaire dont le coût est de fr. 4.—.

Tout membre honoraire ou auxiliaire peut s'abonner individuellement à l'« Educateur ».

O. R.

DÉLÉGUÉS A LA S.P.R.

Nous apprenons que les délégués à la S.P.R. seront élus l'an prochain pour une période de 4 ans. Chaque section a le droit de faire une ou plusieurs présentations. Les noms des candidats doivent parvenir au C.C. jusqu'au 31 décembre, dernier délai.

O.R.

DESSIN A LA CRAIE

Le dessin à la craie est très à la mode aujourd'hui. C'est un excellent exercice qui permet aux jeunes élèves de mettre la couleur et d'exprimer facilement ce qu'ils veulent dire. Un seul ennui : il faut fixer les dessins, ce qui coûte cher. Après de nombreuses recherches, nous avons trouvé un fixatif très bon marché et qui répond parfaitement aux conditions exigées. Après entente avec une maison de commerce, nous pouvons le livrer au prix de fr. 4.80 le litre (+ Icha et frais d'emballage).

Pour pouvoir maintenir ce prix, il est nécessaire que les commandes soient nombreuses. Prière de les faire parvenir à l'adresse ci-dessous, jusqu'à fin décembre (livraison dans le courant de janvier).

M. M. Doleires, institutrice, Avenches.

MATÉRIEL AUDITIF POUR LES PETITS

Les deux séries chromatiques de 14 cloches chacune, connues sous le nom de « cloches Montessori », peuvent rendre des services appréciables pour l'enseignement de la musique dans les classes enfantines et semi-enfantines. Les 28 cloches coûtent ensemble 150 francs environ.

Les maîtres vaudois que ce matériel intéresse auront lu l'article y relatif dans le Bulletin officiel de novembre 1950, page 99.

Les maîtres des autres cantons romands qui désireraient en faire l'acquisition voudront bien s'inscrire au Bureau des fournitures scolaires, à Lausanne, qui aura l'occasion de passer une commande prochainement pour quelques écoles vaudoises. (Il va sans dire que les intéressés auront présenté une demande préalable à leurs autorités communales, puisque ce sont ces dernières qui devront payer). Le groupement des commandes pourra entraîner éventuellement une réduction de prix.

GENÈVE

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL

LA RADE, cette INCONNUE ! Quel est ce canard ?

D'où vient cette poule d'eau ?

L'âge de cette mouette, s.v.p. ?

Notre collègue Géroudet nous le dira.

Jeudi 14 décembre à 10 heures. Rendez-vous au Monument National.
(Se munir de jumelles si possible.)

Loutan.

U.I.G. — MESSIEURS

I. Assurance-accidents

Le contrat collectif de l'U.I.G. ayant été dénoncé pour le 31 décembre, le Comité étudie les propositions nouvelles qu'il a reçues de différentes compagnies d'assurance.

Le nécessaire sera fait pour que tous nos collègues qui le désirent puissent s'assurer à temps. De toute façon, la carence de trois jours qui nous avait été imposée depuis janvier 1949 sera supprimée et les nouvelles conditions risquent de donner satisfaction à l'ensemble des instituteurs. Il n'y a donc pas lieu de s'inquiéter.

Ed. G.

II. Une enquête sur la pénurie d'instituteurs.

D'une enquête entreprise par le B.I.E. dans toute la Suisse, la « Tribune de Genève » a tiré les renseignements suivants :

a) Cantons où la pénurie ne se fait pour ainsi dire pas sentir : Tessin, Neuchâtel, etc.

b) Cantons où la pénurie n'a que peu d'importance : Bâle-Ville, St-Gall, Lucerne.

c) Cantons qui subissent une crise aiguë : Vaud, Genève, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Grisons.

III. Quand l'Etat est patron.

Nous venons de recevoir le Bulletin officiel de l'enseignement primaire (No 102). Nous constatons une fois de plus combien l'Etat se montre mesquin à l'égard de ses serviteurs, notamment dans les questions de l'assurance.

IV. Effectif du corps enseignant primaire et enfantin (novembre 1950).

Enseignement enfantin (jusqu'à la 1re année)

Titulaires	99	
Retraitées restées en fonction	9	9
Candidate chargée d'une classe	1	1
Suppléantes	50	50
<hr/>		
Total	159	159

Enseignement primaire (dès la deuxième année)

Titulaires	368	
Retraités restés en fonction	8	8
Candidats chargés d'une classe	18	18
Suppléants	49	49
<hr/>		
Total	443	443
Total des suppléants	99	
Total des titulaires provisoires	<hr/>	36
Total général	<hr/>	602

En résumé : sur 602 classes, 135 n'ont pas de titulaire régulier.
(Chiffres communiqués par le Département de l'Instruction publique)

Le bulletinier.

NEUCHATEL

SYNDICAT

La « Société des Corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur », réunie en assemblée générale annuelle le samedi 25 novembre dernier, a décidé sa dissolution et son rattachement à l'« Union syndicale suisse » par 129 oui contre 10 non et 5 abstentions. Cette société compte 287 membres actifs.

Le vent du syndicalisme ne souffle donc pas seulement parmi nous !
W.G.

NOS TRAITEMENTS ET NOTRE STATUT

Le Grand Conseil, réuni à nouveau la semaine dernière, a fait une nette discrimination entre ces deux objets qui, en définitive, ont été remis à l'examen de deux commissions distinctes.

La stabilisation ne trouvera donc pas une solution aussi rapide que nous le croyions. La votation, espérée pour décembre déjà, est nécessairement remise à plus tard.

Le 2e projet du gouvernement ne rencontre pas d'hostilité formelle. Néanmoins, les objections sont suffisantes pour justifier le renvoi à une commission. Vaut-il la peine de relever celle du député Joly qui se plaît à rappeler l'importance des prestations sociales de l'Etat à son personnel et qui ne se lasse pas de s'en prendre aux traitements des institutrices en proposant, cette fois-ci, une diminution de leur haute-paie ? En revanche, plusieurs députés, entre autre M. de Montmollin, firent l'éloge de l'école publique, ce qui est bien rassurant. Et, comme toujours, nous avons eu d'ardents défenseurs en MM. H. Jaquet, H. Perret, A. Bütkofer, etc., qui envisagent un nouveau supplément de salaire pour les institutrices.

Il nous faut maintenant attendre le résultat des travaux de la commission. Tout laisse à penser qu'ils recevront l'approbation du Grand Conseil.

W.G.

PETITES NOUVELLES

Couvet. La Commission scolaire de cette importante localité a conclu pour ses écoliers une assurance collective contre la paralysie infantile. Elle couvrira les frais de traitement jusqu'à 5000 francs ; en cas d'invalidité totale, versement de 50 000 francs. La prime est payée par les parents. Elle est réduite, pour une même famille, à partir du deuxième enfant en âge de scolarité.

Voilà qui est nouveau et digne d'intérêt. Cette initiative méritait d'être relevée.

La pénurie. A La Chaux-de-Fonds, au printemps prochain, il faudrait trouver quatorze institutrices pour remplacer celles qui prennent leur retraite ou occupent de nouveaux postes. On envisage de faire appel à des institutrices du Valais.

W. G.

JURA

A PROPOS DE LA NOUVELLE LOI SUR L'ECOLE PRIMAIRE

Le Grand Conseil bernois a constitué une commission de 17 membres pour la loi sur l'école primaire qui sera soumise aux délibérations du Parlement cantonal l'an prochain. Parmi les membres, nous relevons les noms de M. Ed. Baumgartner, Biel (ancien inspecteur des écoles et actuellement maire de la cité de l'avenir) et de notre collègue Landry, de La Heutte.

NOUS AVONS LU...

... avec grand intérêt l'article du directeur de l'Ecole normale de Delémont paru dans le No 44 de la « Vie Protestante ». Les lignes de M. le Dr Junod s'intitulent : « L'école à la rescoufse ». Nous n'avons pas l'intention de les résumer, mais simplement de les signaler aux lecteurs de ce journal. Elles nous paraissent répondre à ce besoin urgent d'une meilleure information du public des problèmes qui sont les nôtres.

... de Monique Armand, dans le No 48 de « Coopération », l'excellent propos intitulé : « Gendarmes et éducateurs ». Lisez aussi, collègues, les remarques pertinentes de l'auteur. « Coopération » se fait un devoir d'informer la famille. Tant mieux ! Il n'est pas trop de toutes les forces sincères pour frapper sur le clou...

COURS COMPLÉMENTAIRES

Deux seules réponses nous sont parvenues à ce sujet. Il nous faut en déduire que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes et que l'école complémentaire est un jardin de roses... A moins que nos collègues n'aient plus le temps d'écrire une carte postale !

Reber.

VARIÉTÉ

HEROISME EN HERBE

Boubi aime beaucoup l'école bien qu'il ait en horreur les exercices de solfège et le dentiste scolaire. Le solfège revient au programme deux fois par semaine. Ce n'est rien quand il est collectif : on peut toujours avoir l'air de chanter en frappant ses mains en cadence pour marquer la mesure. Mais, quand il faut chanter seul, c'est un double supplice. La maîtresse gronde et les camarades se moquent.

Le dentiste est une corvée qui revient plus rarement. Un beau matin, la maîtresse distribue des cartes roses à quelques élèves, et, en route chez le dentiste scolaire ! On rencontre des enfants qui pleurent, leur mouchoir à la bouche, on en entend d'autres qui crient... Ce n'est guère encourageant. Et puis, il y a la roue, tous les petits instruments...

Ce matin, au moment où on allait commencer le solfège et mettre des notes à chacun pour le nouveau bulletin, quelqu'un a frappé à la porte. C'était l'assistante du dentiste qui réclamait des clients, la salle d'attente étant vide. Du seuil de la porte, la maîtresse a demandé : « Qui veut aller chez le dentiste ? » Tout le monde a baissé le nez sur son cahier d'un air très absorbé. Pas une main ne s'est levée.

Si, pourtant, celle de Boubi : « Moi ! » a dit héroïquement le gosse. Il venait de penser au solfège. Entre deux maux, ne faut-il pas choisir le moindre ?

M. Matter.

PLACEMENT

Qui pourrait aider un étudiant bernois à trouver en Suisse romande une occupation dans un internat, une école, un laboratoire ou un bureau ? On peut envoyer renseignements à H. Rauber, stud. phil., c/o Spöndlin, Reuti-Hasliberg (Berne).

Le dernier No de l'« Educateur » (No 46) paraîtra le 23 décembre. Il ne contiendra que les communications tout à fait urgentes. Le reste, à l'année prochaine !

PARTIE PÉDAGOGIQUE

MERCI POUR CARAVELLE. ECOLIER ROMAND !

Les abonnements nous parviennent à un rythme réjouissant, aussi nous sentons-nous pressés de remercier tous les collègues qui consentent à sortir de leur réserve pour présenter chaleureusement nos journaux à leurs élèves. Ils ont compris que les enfants ne vont pas spontanément au meilleur, qu'il faut les guider, les convaincre.

Pour persuader chacun de nos collègues de la nécessité de sa collaboration à la récolte des abonnements, nous rappelons que nos journaux ne peuvent compter sur l'apport financier de la publicité, car

**il est interdit de diffuser dans les classes des journaux
contenant des annonces.**

Cette interdiction nous prive d'une recette qui peut être compensée par l'aide que le corps enseignant nous apporte. A. Chz.

EXPÉRIENCES FAITES DANS LA CLASSE DU SAPELET 1948—1950

Dès le début de mon travail, j'essayai de donner aux enfants le plus de liberté possible pour qu'ils s'épanouissent et le plus d'initiative possible pour qu'ils mettent au service de la communauté leurs dons et leurs forces.

Les enfants sortaient d'une crise de révolte et de méfiance vis-à-vis de l'école, encouragés malheureusement par des parents déçus. Il fallait reconquérir ces confiances, redonner à l'enfant son vrai visage, sa véritable identité, sa personnalité.

Les enfants semblaient parfaitement sages et silencieux, mais négatifs, ayant appris à écouter sans participer, à engloutir du travail sans résistance et par là même sans compréhension, sans intérêt. Comment réveiller ces petites statues d'indifférence ?

Il fallut d'abord du travail en plein air, des jeux, des promenades qui, plongeant l'enfant dans son milieu familial, refaisaient de lui le bonhomme ou la bonne femme abandonnée au seuil de la classe. Il fallut beaucoup observer et observer encore ; ce fut le rôle principal de la maîtresse durant le premier mois. Un bel automne favorisa cette déchristallisation. Le travail en plein air plaisait aux enfants. Recherches de champignons, descriptions d'un coin de forêt, cueillette de noisettes, textes appropriés, étude de la flore du Jura, des sapins, vocabulaire, dessin. Nous en avons fait un cahier ; nous sommes allés voir le concours de bétail à Rothel, nous en avons tiré une étude sérieuse de la géographie locale.

De se sentir chez eux, dans leur milieu, les enfants s'ouvraient, réagissaient. Les premières initiatives pour rompre la passivité de la classe commençaient. On ne demandait plus la permission d'aller tailler son crayon ou de prendre les crayons de couleur, ou de décorer une page de cahier. On se déplaçait, on travaillait librement, on ressuscitait.

Il y eut l'événement de la réfection de l'école. A la rentrée des vacances d'automne, la classe neuve conquit les enfants. Ils allaient enfin venir chaque jour dans une jolie salle claire, propre, gaie. Nous allions pouvoir la décorer, la rendre personnelle, en faire notre maison, notre chez nous. J'apportai des géraniums, du matériel de peinture. Et commencèrent alors, avec quelle joie et impatience, les préparatifs de Noël : de charmants et naïfs dessins, le mystère, la pièce de théâtre, les chants.

Puis, dès janvier, nous décidions d'entreprendre la confection à la peinture et sur papier java, des grandes cartes de géographie de la Suisse, de l'Europe, de l'Amérique, du canton de Neuchâtel avec les armoiries des communes. Comme il fallait de grandes surfaces pour travailler, nous nous installâmes sur le plancher et je n'oublierai la joie et l'enthousiasme des enfants qui, petits et grands, calculaient, dessinaient, peignaient et calligraphiaient à genoux sur le plancher inégal de la classe.

C'est alors, qu'à la demande des enfants, nous avons installé les tables en petites familles, quatre ou cinq groupes, faisant de notre classe (réflexion d'un gosse) un gentil salon de thé !

L'été 1949 fut réservé à l'étude de la flore du Jura. On fit un bel herbier. Les enfants connaissaient une soixantaine de fleurs et une vingtaine d'arbres. Quel plaisir que ces promenades où nous cherchions des fleurs inconnues, quel plaisir pour l'éducateur de voir ces enfants curieux, impatients de savoir, réclamant des éclaircissements, des connaissances : cette curiosité, cette volonté d'apprendre spontanée et non imposée, bases de toute instruction.

Et voici l'automne 1949, qui amenait la soirée scolaire à Travers. Encore un beau souvenir que la préparation de notre numéro : « Le cuisinier Benoît et ses voyages autour de la terre. » Pièce qui nous permit de vivre quelques jours en Peaux-rouges, en Nègres, en Chinois, en Esquimaux, en Européens, d'étudier la vie de ces races humaines, de lire des histoires de ces pays, de chanter des chants indiens, de confectionner des pagnes, des casques à plumes ; de demander aux mamans de coudre pour l'école, aux papas de tailler des ustensiles chinois pour manger le riz, de faire du travail de la classe un intérêt partagé par la famille, de lier l'école à la famille. Quel enthousiasme pour reproduire et peindre les grands panneaux des décors et pour apprendre les chants et les danses et les rôles ! Quelle moisson de souvenirs et de connaissances recueillis dans ce travail scolaire !

Puis ce fut la préparation de Noël, un Noël émouvant parce que nous jouions l'histoire de l'amour de Dieu et que nous avions appris depuis quinze mois vécus ensemble la joie et l'amour.

Il y eut la réunion des parents de janvier. Et vinrent les examens, et revint avec eux le printemps. A cette époque, après la rédaction de jolis textes d'enfants, je désirai les publier. Cela impliquait l'achat d'un matériel d'imprimerie très coûteux. Où prendre les fonds ? J'en discutai avec les enfants. Les propositions vinrent aussitôt. Les pâturages se couvraient de jonquilles. Si nous en vendions ? Oui, mais où ? A Neu-

châtel. Et le projet prend corps. Nous correspondions avec une classe du collège de la Maladière à Neuchâtel. Ne pourrait-elle nous aider ? Par un hasard amusant, ce jour-là le facteur apportait une lettre de notre correspondant du chef-lieu, l'instituteur M. Muller, qui demandait l'organisation d'une rencontre entre les deux classes. Tout s'arrangeait. Il fut décidé que notre classe cueillerait les jonquilles, que les enfants de la ville les vendraient de porte en porte. Puis que nous ferions une nouvelle récolte, que nous descendrions tous les vendre au marché, que nous passerions le reste de la journée avec nos amis citadins. Il fallut faire des démarches, demander des permissions officielles, je passai de bureau en bureau, je fis sourire bien des bureaucrates, le chef de la police m'accorda ce que je voulais.

Et voilà pourquoi un mardi matin, nous chantions sur la place du Marché à Neuchâtel : « Mes amis, la vie est belle ! » N'est-ce pas, amis de la Maladière, venus nous retrouver ? En guides experts, ils promènerent par groupes leurs hôtes montagnards, soit à la fabrique Allegro, soit à la fabrique Gillette, soit au château, soit au port ; puis les invitérent à dîner dans leur familles. L'après-midi était réservé à une promenade sur le lac, et à l'audition de chants et de danses donnée ce jour-là par les enfants français de la République de Moulin-Vieux, aux classes de Neuchâtel.

Tous comptes faits, il nous restait fr. 140.— à partager entre les deux classes. Une caisse de classe riche de fr. 70.— mérite un compte de caisse. Nous en avons fait un. Nous avons payé nos factures d'encre, de papier, de linoléum, de tubes de peinture. Nous avons rempli des bulletins de versements, des mandats postaux. Non seulement riches d'argent, surtout riches de souvenirs amusants, instructifs, importants. Il fallait conserver toutes ces richesses, nous les avons mises en un bouquet lumineux, dans les pages de notre journal de classe imprimé sur notre imprimerie à la grande joie de tous.

Et voilà, la moisson est liée, aux bons travailleurs d'en faire du pain.

L. Thiébaud.

Vers la compréhension internationale

L'enseignement de la géographie

LES BUTS DE LA GÉOGRAPHIE et son rôle dans la compréhension internationale

L'enfant a en lui un besoin d'évasion. Il est souvent fasciné à la vue d'un atlas ouvert et esquisse des explorations. Son imagination travaille : il est tour à tour explorateur, trappeur, indien. Il faut profiter de cet enthousiasme, de cet état d'esprit pour guider cet enfant vers un contact avec les autres peuples, les autres pays de la terre.

On l'amènera ainsi à penser géographiquement, et par là même universellement.

« C'est lui apprendre à concevoir d'autres pays, d'autres peuples, d'autres sociétés, d'autres activités, d'autres genres de vie que les siens,

le forcer à dépasser l'étroit horizon local et à se replacer, lui tout petit, et à replacer son pays parmi les hommes et les Etats du monde, à avoir présent à l'esprit qu'il n'est et que son pays n'est qu'un fragment d'une communauté plus large qui s'étend à toute la planète. »

La géographie brise ainsi l'isolement dans lequel n'ont que trop vécu les nations. En se comparant aux autres, on se juge mieux. « En replaçant son pays dans le monde, on en apprécie mieux l'importance, la valeur ». Et puis, quand on se connaît, quand on cherche à se comprendre, on ne peut plus haïr.

« Connaître les hommes c'est d'abord rechercher objectivement les traits communs, se faire moins à leur diversité qu'à leur communauté, savoir que partout sur le globe des êtres naissent, vivent, souffrent, travaillent, cultivent les arts et meurent chacun à sa façon, mais au fond sur le même canevas que le nôtre... »

La géographie met en lumière les rapports étroits qui existent entre la nature et l'homme : adaptation et conquête de l'homme s'installant sur la terre, mais aussi danger d'un gaspillage des ressources du sol dès que l'homme ne tient plus compte des conditions naturelles de ce sol.

La géographie met en lumière encore l'interdépendance des hommes et des nations. « La vitesse, la puissance et la densité des moyens de transport, l'instantané des nouvelles transmises par le téléphone, le télégraphe et surtout la radio ont rétréci de plus en plus notre planète. » Au siècle de l'avion, la frontière en tant que ligne conventionnelle n'est rien.

« Il n'y a plus de distances, de montagnes, de déserts ni de mers. Nous vivons coude à coude avec les peuples et les Etats du monde. » De plus en plus l'homme se trouve engagé avec ses semblables de contrées éloignées et différentes. Sa manière de vivre, ses pensées s'en trouvent transformées. Il y a un constant « donner et recevoir » entre eux, qui aboutit fatallement à une mentalité mondiale. Mentalité qui n'exclut pas l'amour national, mais qui doit apaiser « les amours propres et les susceptibilités nationales excessives dont on s'est servi parfois pour soulever les peuples les uns contre les autres. Elle contribuera ainsi à fortifier la paix ».

Et c'est un des buts, un des rôles de la géographie de montrer qu'il existe une communauté humaine et que peut être réalisée l'unité du monde.

La géographie devient aussi une école de tolérance, « **une école de respect d'autrui et surtout de solidarité active**, tant dans le cadre régional et national que dans le cadre international ». Elle doit donner à l'enfant cette mentalité mondiale qui veut des citoyens du monde « en même temps que de bons citoyens de leur pays, condition indispensable d'une compréhension internationale réelle et agissante ».

Mais précisons : il s'agit de fournir à nos enfants une image précise du monde, et non de leur donner, à coups de théories ou de sentiments, des notions de solidarité mondiale et de bienveillance entre les peuples.

« Il n'est nullement nécessaire de solliciter, d'incliner la géographie

dans un certain sens pour qu'elle contribue à la compréhension entre les peuples. Ce but est atteint tout naturellement si la géographie est enseignée de façon complète, intelligente et honnête. » (L. François.)

« Complète : une géographie qui étudie tous les aspects, tous les caractères d'un pays ou d'un fait géographique, avec la préoccupation constante de localiser, de décrire, d'expliquer et de comparer, une géographie qui réponde à des questions comme : pourquoi là ? pourquoi ainsi ? quelle similitude, quelle différence entre ce qu'on observe ici et ce qui existe ailleurs ?

Intelligente : une géographie qui utilise des faits scientifiques divers pour les disposer en un ensemble cohérent. Elle part de la science pour aboutir à une œuvre d'art...

Honnête : une géographie qui répudie le sensationnel et la propagande politique, pour établir des rapports véridiques entre les faits en demeurant objective. »

En quittant l'école, l'enfant doit avoir un certain bagage de notions sur le monde actuel, mais il doit surtout avoir la possibilité de compléter ses connaissances, il doit savoir comment s'y prendre, il doit avoir une méthode de travail, aimer chercher, observer, comparer, réfléchir, décrire. Que l'enfant et l'adulte qu'il sera plus tard ait toujours à l'esprit « que parmi les éléments de géographie, il en est de **permanents** et d'autres essentiellement **variables** ».

Les premiers relèvent de la géographie physique, qui ne se transforme pas ou très peu à l'échelle humaine. C'est l'étude, la connaissance de la **terre** : relief, hydrographie, climat.

Les seconds se rattachent à la géographie humaine, économique et sociale, où **l'homme** devient l'agent principal.

L'aspect physique, en géographie, est une base indispensable à toute étude, mais il ne doit pas prendre une importance telle que ce soit au détriment de l'étude économique ou sociale, humaine en un mot.

« Une véritable formation géographique suppose et comporte un harmonieux dosage des deux aspects physique et humain. »

Que nos élèves sentent aussi que la géographie est une science du présent, qui décrit ce qui est, tout en étant essentiellement vivante. On ne peut donc pas la séparer de l'idée d'évolution, qu'elle excelle du reste à développer en eux. « Tout phénomène géographique a un âge, qu'il s'agisse d'une montagne, d'un littoral, d'une industrie, d'une puissance économique. »

La géographie développe aussi l'esprit de finesse par la réflexion et la critique, par l'habitude de bien voir les choses, par la recherche constante des causes et des effets. Et il n'est pas jusque dans le domaine manuel que la géographie développe nos enfants.

« Observer pour bien décrire, comparer pour mieux comprendre, s'expliquer les faits observés parfois à la lumière de l'histoire, chercher toujours toutes les causes et tous les effets, ce travail d'une **intelligence logique** et d'une **intelligence dynamique** doit aboutir à une synthèse exacte, à un jugement raisonné et sûr, contraint à un respect des faits, à la probité intellectuelle. »

J.-J. Dossoulavy.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS LÉGISLATIFS CONCERNANT L'APPRENTISSAGE

L'apprentissage est régi en Suisse par la loi fédérale sur la formation professionnelle du 26 juin 1930.

En grandes lignes, elle traite des objets suivants :

Professions soumises à la loi. Droit de recevoir des apprentis. Le contrat d'apprentissage. Obligations du patron et de l'apprenti. Durée et résiliation du contrat. L'enseignement professionnel. Examens de fin d'apprentissage. Subventions. Dispositions pénales.

Quelques points peuvent intéresser les maîtres de classe de dernière année. Voici les articles auxquels ils se rapportent.

Art. 2. — Est réputé apprenti, tout mineur libéré des écoles, qui a accompli sa quinzième année et qui travaille dans un établissement public ou privé en vue d'apprendre une profession.

Il n'y a pas d'apprentissage lorsque la période de formation est inférieure à 1 année.

L'article 3 fixe le droit de recevoir des apprentis.

L'Ordonnance II indique que dans les professions ayant organisé des examens de maîtrise, seuls les porteurs de ce diplôme inscrits au registre professionnel ont le droit de former des apprentis. Des dérogations peuvent être accordées dans des cas spéciaux par les autorités cantonales.

Pour documenter les jeunes filles qui veulent devenir sténo-dactylo ou employées de commerce par l'intermédiaire des écoles dites rapides. Voici ce que dit l'art. 28 de l'Ord. I.

Les examens institués par un atelier d'apprentissage ou une école professionnelle ne peuvent être reconnus équivalents aux examens de fin d'apprentissage que dans le cas où l'établissement est placé sous la surveillance de la Confédération et où son programme d'enseignement répond au programme d'apprentissage établi par la profession.

Voici quelques renseignements d'ordre pratique dispersés dans la loi ou les ordonnances d'application.

Le **temps d'essai** est de 1 mois, durant lequel chacune des parties peut se dégager moyennant un avertissement de 3 jours. Ce temps d'essai peut être prolongé à 2 mois. Les durées plus longues ne se font que sous autorisation.

Pré-apprentissage : Certaines professions (maçons, ferblantiers, monteurs en chauffages centraux) organisent des cours de pré-apprentissage.

Formation sans contrat : Quiconque a été formé aux travaux d'une profession pendant une période représentant au moins le double du temps requis par la loi, peut se présenter aux examens de fin d'apprentissage à condition qu'il ait acquis les connaissances théoriques nécessaires. Cette disposition s'adresse aux bons ouvriers qui n'ont pu faire leur apprentissage pendant leur minorité.

Les parents qui désireraient des renseignements précis sur un point particulier peuvent consulter :

1. Loi fédérale sur la formation professionnelle ;
2. Loi fédérale sur l'âge minimum des travailleurs ;
3. Loi vaudoise de 1950 sur la formation professionnelle ;
4. Salaires accordés aux apprentis pour un travail utilisable ;
5. Liste des professions.

Autorités vaudoises dirigeant la formation professionnelle :

1. Service de la formation professionnelle. Dép. Agr. Ind. Comm. ;
2. Chambre de recours en matière d'apprentissage ;
3. Commission d'apprentissage de district. (Sa sous-commission technique visite les apprentis au moins 1 fois par an).

Bourses et prêts en faveur des apprentis. Le Département de l'Agriculture, Industrie et Commerce accorde des bourses d'apprentissage pouvant se monter au total, jusqu'à 800 francs suivant les cas.

Ces bourses sont attribuées à tous les Suisses. Les cantons d'origine remboursent le 50 % de celles accordées à des Confédérés.

Fonds vaudois des apprentis indigents.

Pour les apprentis méritants et vraiment indigents, ce fonds accorde des subsides pouvant aller jusqu'à 100 fr. par mois.

Pro Juventute et In Memoriam accordent leur aide dans certains cas particuliers.

L. P.

BIBLIOGRAPHIE

M. L. Reymond. **Vive le Soleil.** Editions Delachaux & Niestlé, Neuchâtel et Paris. Collection Jeunesse. Broché 4.50, relié 5.50.

Vive le Soleil! Mots magiques qui soutiennent la vaillance de Patrice, un jeune Belge victime de la guerre, au cours d'aventures qui l'initient progressivement à la vie de la nature, à celle des usines puis à la connaissance du vaste monde.

Etapes captivantes qui, d'un enfant, font un homme : joies, épreuves, humour s'y rencontrent et chacun y retrouve un écho de ses propres expériences.

Ce livre, destiné à la jeunesse, passionnera aussi les adultes et même les enfants à partir de 10 ans.

AU SEUIL DE LA VIE ACTIVE

La librairie Payot vient d'éditer à l'usage des classes d'orientation professionnelle un bel ouvrage de lecture, **Au seuil de la vie active**, de M. James Schwar, inspecteur scolaire à Lausanne.

Ce livre, très bien présenté et illustré, ne contient que des lectures et des poésies d'ordre professionnel et commercial. Il permettra aux maîtres et maîtresses des classes de dernière année scolaire (15 à 16 ans) de familiariser leurs élèves sur les différentes activités humaines. Par des lectures appropriées à de multiples professions, ce recueil appren-

dra aux élèves, bien dirigés par leurs maîtres, à connaître les hommes et le milieu dans lequel leur activité s'accomplit. Les cours professionnels pourront aussi tirer un judicieux profit des lectures de cet ouvrage qui auront pour but de mieux faire aimer la profession choisie par les nombreux apprentis des cours. Il est aujourd'hui de toute importance de diriger nos grands élèves vers une activité professionnelle et de leur donner le goût d'un métier qu'ils auront librement choisi. Ils y trouveront joie au travail et bonheur assuré.

C'est pourquoi nous pensons que cette publication peut aussi intéresser les parents soucieux de l'avenir de leurs enfants. A cette lecture d'un caractère littéraire ils y trouveront peut-être la directive qu'ils cherchent pour orienter leurs enfants dans la recherche d'une profession désirée et adaptée aux capacités des adolescents.

Nous avons le sentiment que ce livre **Au seuil de la vie active** rendra de très grands services à tous ceux qui sont préoccupés de l'avenir de nos enfants quant à leur préparation et formation professionnelle.

J. G.

« **Better English** », par R. A. Langford, une grammaire avancée, 207 p.
Fr. 7.80. The English Institute, Zurich 1950.

L'ouvrage de R. A. Langford, « **Better English** », qui vient de paraître, suit le livre pour débutants, « **Good English** », publié il y a deux ans, et s'adresse à l'étudiant qui, après avoir surmonté les difficultés initiales, s'enquiert d'une possibilité d'étendre et d'approfondir son savoir.

L'auteur s'est efforcé de présenter une manière suffisante pour l'usage journalier. Un exemple est d'abord donné pour chaque problème et ses variantes, pour être enfin suivi d'un heureux choix d'exemples supplémentaires.

Un exercice de lecture, joint à chaque chapitre fournit d'autres possibilités. Des exercices servent à fixer mieux encore la matière traitée. De la sorte, chaque leçon forme un tout qui peut être travaillé systématiquement.

L'édition annonce encore deux cahiers complémentaires séparés contenant des exercices de traduction pour étudiants de langue allemande et française.

Science et Jeunesse, 6e série. — Un volume de 216 pages, 16,5 × 24,4 avec 24 planches hors-texte et de nombreux croquis, relié sous couverture en couleurs, 9 fr. 50, Librairie Payot, Lausanne.

Chaque année cette collection s'accroît d'un nouveau volume, toujours impatiemment attendu. Le sixième vient de paraître et n'est pas moins riche que les autres. Les jeunes lecteurs trouveront là de quoi s'initier à quelques-unes des réalisations les plus étonnantes de la physique moderne : le radar, ce mystérieux récepteur d'ondes réfléchies, le cyclotron, ce formidable canon atomique et la chambre à brouillard où se décale le tracé des plus infimes particules électrisées. La description d'une usine à gaz leur fera connaître tout ce qu'on retire de la distillation de la houille. Ils y apprendront encore comment on dresse une

carte par le procédé photogrammétrique, comment on photographie de minuscules objets, comment un capitaine dirige son navire en pleine mer, comment on pare au danger des courts-circuits. Pour les bricoleurs, il y a de délicieux passe-temps en perspective avec la construction d'une tente de camping d'un appareil agrandisseur de photos, voire d'une petite auto de course ; pour des amateurs d'histoire naturelle des pages sur le mimétisme et l'élevage de la truite, pour les sportifs un article sur l'histoire et la technique du ski. D'autres chapitres transportent le lecteur dans les tempêtes de l'Arctique, au Siam, sur une haute sommité des Andes. Enfin des problèmes de réflexion, des jeux, une illustration d'une très belle venue complètent cet ouvrage dans lequel bien des adultes auront eux-mêmes du plaisir à plonger le nez et pas mal à apprendre.

Pédagogues !

Pour vos cours de ski et pour vos cours I. P. le chalet « Aurore », au Lac-Noir (Fribourg) est à votre disposition. Conditions intéressantes. Pour tous renseignements, s'adresser à Robert STEIMANN, chef de cabane, Daillettes 157, FRIBOURG.

RENDEZ vos leçons VIVANTES par la projection.

Grand choix de vues 8/8 (système Mazo)
sur les sciences et l'histoire.

La planche de 12 clichés **Fr. 1.20** - Catalogue gratuit à disposition

A. SCHNELL & FILS 4, place St-François
LAUSANNE

HENNIEZ LITHINÉE
EAU DIGESTIVE

HORAIRE DES COURS

Distribuez à vos élèves des horaires des cours. Envoyez-nous le bon ci-dessous collé sur une carte postale (non comme imprimé). Les horaires VINDEX vous seront remis gratuitement.

Ed. 50

BON

Envoyez-moi gratis horaires des cours

Nom :

Adresse :

Adresse sur la carte postale :

FLAWA Fabriques suisses d'objets de pansement et d'ouates S.A., FLAWIL

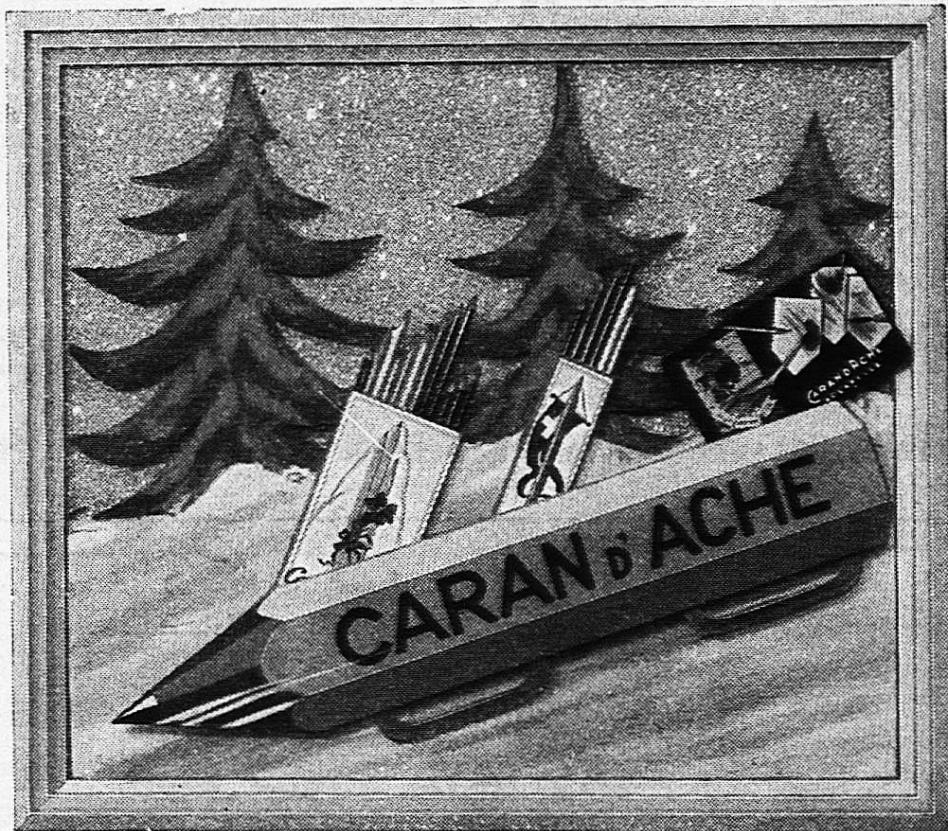


reflet de l'élegance féminine

6 Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

J. A. — Montreux

Pour vos cadeaux



Les crayons de couleur Prismalo-Aquarelle

**ABONNEMENTS DE LECTURE
AU BLÉ QUI LÈVE**

1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

Fr. 7.50 par mois
port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté
Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

La Banque Cantonale Vaudoise

à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit
les dépôts de sa clientèle et vous toute son atten-
tion aux affaires qui lui sont confiées.

MONTREUX, 16 décembre 1950

LXXXVI^e année — № 45

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables

Educateur : André Chaboz, Lausanne, Clochetons 9

Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin

Administration, abonnements et annonces

Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98

Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Verisia S. A.

à BUTTES (N'tel)

TÉLÉPHONE (038) 9.13.70



Le mobilier scolaire tubulaire

PRATIQUE
SOLIDE
BIEN FINI

*Demandez nos conditions et modèles à l'essai
sans engagement, ni frais*

RÉFÉRENCES A DISPOSITION

NOUVEAUTÉS DE FIN D'ANNÉE

WALTER SCHMID: Rendez-vous à Zermatt

Un volume de 96 pages, 11 × 15, avec 12 hors-texte en couleurs, broché sous couverture fantaisie fr. 5.80

Un grand ami et connaisseur du Valais exalte les beautés de la plus célèbre station des Alpes et montre en quoi elle mérite son renom. Pages alertes et spirituelles, où abondent renseignements et anecdotes, dont le charme est rehaussé par des photos en couleurs prises par l'auteur et rendant quelques-uns des aspects les plus typiques de la région.

ORBIS PICTUS 8

A.-M. CETTO: Miniatures du moyen âge

Un volume de 48 pages, 12,4 × 19, avec 19 planches en couleurs, relié fr. 4.20

Magnifiques reproductions de chefs-d'œuvre des époques carolingienne et romane, précédées d'éclaircissements sur l'art d'enluminure et accompagnées de commentaires expliquant le symbolisme de ces compositions qui témoignent de la haute spiritualité médiévale.

Etudes pédagogiques 1950

Annuaire de l'Instruction publique en Suisse

Un volume de 188 pages, 15 × 22,5, broché fr. 6.—

Ce recueil renferme d'abord des Réflexions sur l'art du pédagogue, par M. **Pierre Oguey** ; une étude sur l'éducation à l'humanité et la conception chrétienne de la personne, dans laquelle M. **Louis Meylan** montre que la formule pestalozzienne répond encore à notre civilisation ; un plaidoyer de Mlle **Jeanne Hersch** en faveur de la nécessité de l'enseignement de la philosophie au degré secondaire ; un article de M. **Gérard Pfulg** sur le père Girard et la formation des maîtres ; des exposés de MM. **Bonny** et **Ischer** sur l'historique et la réorganisation de l'enseignement pédagogique dans le canton de Neuchâtel et de M. **Bianconi** sur l'enseignement de l'histoire de l'art. On y trouve ensuite le rapport des Conférences des chefs de Départements et de la Société de pédagogie de la Suisse romande, les chroniques scolaires, des analyses bibliographiques et une liste des principales études figurant dans les Annuaires de 1925 à 1950.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

NOUVEAUTÉS POUR LA JEUNESSE

Science et Jeunesse 7

Un volume de 208 pages, illustré de photos hors texte et de nombreux dessins, relié sous couverture et jaquette en couleurs . fr. 9.50

Comme chaque année, un nouveau volume de cette collection vient apporter aux jeunes sa riche moisson de captivantes études, assez diverses pour que tous y trouvent leur plaisir. Celui-ci traite, entre autres, des ultrasons, d'astronomie, de l'auto-avion, du paysage, des grandes époques de la peinture, de l'histoire des voyages et de la décadence des Indiens, des ressources de l'océan, des écritures secrètes. Les bricoleurs y trouveront d'intéressantes construction à faire : machine à influence, distributeur automatique, balance. Des expériences et des problèmes complètent ces pages qu'agrémentent une abondante illustration.

Contes des mille et une nuits

Adaptation de J.-P. Reymond

Un volume de 208 pages, avec 24 dessins de **M. Vidoudez**, relié sous couverture et jaquette en couleurs fr. 5.50

De ce prodigieux trésor d'histoires qui reflètent si bien l'âme de l'Orient, on a choisi quelques-unes des plus célèbres, et de moins connues mais tout aussi amusantes. Grands et petits suivront avec plaisir ces personnages disparates dans leurs aventures extraordinaires qui les mettent généralement en présence de richesses fabuleuses. Ces contes ont inspiré à l'illustrateur de charmants tableaux très couleur locale.

MAYNE REID : L'heureuse famille

Un volume de 244 pages, avec 8 illustrations, relié sous couverture et jaquette en couleurs fr. 5.50

On ne saurait imaginer aventure plus merveilleuse que celle-ci. Après bien des déboires et une marche harassante dans le désert mexicain, une famille découvre une vallée isolée et fertile et s'y installe pour mener une vie patriarcale en profitant des dons que la nature lui prodigue.

RÉIMPRESSIONS DANS LA MÊME COLLECTION

G. Clerc : **Le secret de la porte de fer.** — F. Cooper : **Le dernier des Mohicans.** — L. Corbaz : **Cœurs d'enfants et cœurs de bêtes.** — J.-R. Wyss : **Le Robinson suisse.** — Chaque volume fr. 5.50

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH